



Fiche d'inscription



Sortie à Châtel / Portes du Soleil
Samedi, Dimanche 1 et 2 Février 2020

Avant de vous inscrire, merci de lire les informations importantes de la page 2

Attention : Votre inscription n'est prise en compte que si cette fiche est accompagnée d'un règlement par chèque à l'ordre du Ski Club Breitenbach. Merci d'envoyer ces documents chez :

Maxime STIEGLER 35 Rue du Moulin 67600 MUSSIG Tél. : 06 71 80 55 53

Jean-Marc DOLLÉ 6 rue Otzenbach 67220 MAISONGOUTTE Tél. : 03 88 57 18 84 - 07 83 288 111

Fiche à renseigner obligatoirement pour les assurances

NOM - Prénom	N° Carte Neige Ou option choisie *	Date de naissance	Adresse complète avec Tél et Mail
→ En cas d'inscription de plusieurs personnes, merci de noter en première ligne le référent du groupe * : Votre numéro de Carte Neige si vous en avez déjà une, ou celle que vous souhaitez ou le Pass' Découverte (voir plus bas)			

Formule choisie	Tarif	Nb perso	Soit	Entrée car (cochez la case)
Carte de membre adulte	6 €			<input type="checkbox"/> Villé (Piscine)
Carte de membre jeune (- 18 ans)	3 €			<input type="checkbox"/> Châtenois
Bus, 1/2 pens et Forfait Adulte (20 ans et plus)	190 €			<input type="checkbox"/> Colmar
Bus, 1/2 pens et Forfait Jeune (16 - 19 ans)	190 €			<input type="checkbox"/> Autre : nous consulter !
Bus, 1/2 pens et Forfait Enfant (6 - 15 ans)	190 €			Départs : Piscine de Villé : 3h45 Châtenois 4h00
Bus, 1/2 pens et Forfait Senior (dès 65 ans)	190 €			
Transport Seul (avec nuitée)	104 €			
Carte Neige Base Adulte (2000 et avant)	46 €			
Carte Neige Base Jeune (2001 et après)	41 €			
Carte Neige Primo Adulte (2000 et avant)	58 €			
Carte Neige Primo Jeune (2001 et après)	53 €			
Carte Neige Medium Adulte (2000 et avant)	66 €			
Carte Neige Medium Jeune (2001 et après)	61 €			
Carte Neige Famille Médium	195 €			
Pass Découverte	8 €			
Sous-totaux :				
Total général :				

Signature:

INFORMATIONS TRES IMPORTANTES - Licences FFS 2019-2020 et options

Amis (es) skieurs,

Les pratiques des sports de glisse au sein d'un club nécessitent la souscription d'une licence. Ainsi vous devenez membre de la Fédération Française de Ski. **Attention : pour tous ceux qui ne l'ont pas encore fait la saison précédente, la Fédération nous demande un certificat médical pour l'établissement de la Licence, ce certificat est valable 20 ans sous conditions.**

Le Pass' Découverte n'est pas soumis à cette formalité.

Plus d'info : <http://www.ffs.fr/pdf/medical/FFSmed-regles-CertificatMedical-ou-Questionnaire-Sante.pdf>

La Licence Carte Neige et ses déclinaisons :

Hormis la « Base » (simple RC), elles vous couvrent en cas d'accident dans le monde entier, du fait de la pratique en amateur du ski sous toutes ses formes, des activités sportives lors d'un séjour à la montagne y compris les randonnées à ski ou pédestres, avec ou sans raquettes.

Les variantes proposées sont :

La Carte Neige « Loisir Individuel » Base : 47 € adulte (2000 et avant) / 42 € jeune (2001 et après) : Responsabilité Civile - Défense et Recours.

ATTENTION : Si vous choisissez cette formule, ce sont vos autres assurances qui prendront en charge les frais assurés par les autres formules.

Cette version permet de couvrir le club pour ses activités.

La Carte Neige « Loisir Individuel » Primo : 59 € adulte / 54 € jeune : Responsabilité Civile - Défense et Recours - Frais de Secours, de Recherche et de 1er transport.

La Carte Neige « Loisir Individuel » Medium : 67 € adulte / 62 € jeune : Responsabilité Civile - Défense et Recours - Frais de Secours de Recherche et de 1er transport - Remboursement forfaits remontées mécaniques et cours de ski - Remboursement vol et perte de forfait de remontées mécaniques - Prise en charge de la location de matériel en cas de bris de skis - Remboursement frais médicaux - Assistance.

La Carte Neige « Loisir Famille » Medium : 196 € : Même couverture que la carte neige Medium, pour toute la famille.

Le Pass' Découverte proposé par la Fédération Française de Ski à 8 € et valable pour 2 jours consécutifs. Il couvre les risques liés à la pratique du ski (responsabilité civile - frais de secours). **On peut utiliser ce ticket une seule fois par saison (du 15 Octobre de cette année jusqu'au 14 Octobre de l'année suivante).** Il sera déduit un montant de 6€ en cas de prise de Carte Neige durant la même saison.

Le Pass' Découverte ou la Carte Neige est obligatoire pour participer aux sorties du Club. Cette dernière vous couvre en cas d'accident survenant dans le monde entier et est valable toute l'année. N'oubliez pas de prendre une carte de membre si vous voulez faire des sorties avec notre Club (6 € pour adultes, 3€ pour les jeunes).

Ci-contre, un petit résumé des variantes de la licence.

(Tous les détails des garanties de la Licence Carte Neige : <http://www.ffs.fr/federation/licence-carte-neige/garanties-dassurance>)

LES OPTIONS D'ASSURANCE : SKIEZ L'ESPRIT LIBRE !

Vous avez choisi votre Licence Carte Neige ?

En complément, la FFS vous propose de souscrire à la formule d'assurance optionnelle de votre choix.

Toutes adaptées à la pratique des sports de montage, ces formules sont applicable hiver comme été.

GARANTIES D'ASSURANCE OPTIONNELLES (selon limites contractuelles)	PRIMO	MEDIUM	OPTIMUM
Responsabilité Civile - Défense Recours	X	X	X
Frais de secours, de recherche en montagne et de premiers transports médicalisés	X	X	X
Frais de transport sanitaire	X	X	X
Remboursement forfait de remontées mécaniques		X	X
Remboursement cours de ski souscrits en lien direct avec une ESF (6 jours maximum)		X	X
Perte et vol du forfait saison		X	X
Location du matériel de ski			X
Prise en charge, en cas de bris de skis, de la location d'un matériel équivalent pendant 8 jours maximum		X	X
* Frais médicaux (dont indemnités journalières en cas d'hospitalisation)		X	X
* Individuelle accident (capital en cas de décès ou d'invalidité permanente)		X	X
Assistance - Rapatriement		X	X

* Les capitaux et montants proposés dans le cadre de l'option OPTIMUM sont supérieurs à ceux de l'option MEDIUM

Document non contractuel. Toutes ces garanties d'assurance et/ou d'assistance viennent en complément de l'adhésion à la FFS (celle-ci comprenant obligatoirement les garanties Responsabilité Civile et Défense Recours) dans la limite des contrats

Carte de membre et Carte Neige

disponibles le soir

chez Jean-Marc Dollé

6 rue Otzenbach

67220 MAISONSGOUTTE

03-88-57-18-84

07-83-288-111

jeanmarcdolle@orange.fr